



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

29 mai 2020

La lisibilité de l'information sur les frais liés aux placements financiers. Etude qualitative de CSA pour l'AMF

L'AMF a conduit en avril 2020 une étude qualitative pour évaluer auprès d'épargnants la clarté des informations sur les frais liés à l'investissement direct en actions ou via des placements collectifs.

Retrouvez les principaux constats dans ce rapport.

 Télécharger le contenu

Mots clés

GESTION D'ACTIFS

SERVICES D'INVESTISSEMENT

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02